Décision 22-DCC-208 du 31 octobre 2022

relative à la prise de contrôle conjoint d'un actif immobilier situé à Anglet (64) par le groupe Bouygues et la société Omnes Capital

Posted on: 02 novembre 2022 | Secteurs :

BTP

SERVICES

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	Bouygues et Omnes Capital
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	un actif immobilier situé à Anglet (64)

Lire

le texte intégral
223.79 Ko